



AIDES pour le financement d'une adhésion à notre association sportive

En fonction de votre commune, de votre département de résidence, de vos revenus, de l'entreprise où vous travaillez, différentes aides sont possibles et acceptées pour une adhésion dans notre club :

- Aide du département (Yvelines) : Pass+

Pour les enfants de la 6^{ème} à la majorité :

<https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx?ReturnUrl=%2fBeneficiaire%2findex.html>

- Aide de la ville de Chevreuse :

! Nouveauté !

La demande de la carte jeune chevrotin se fait en ligne, sur le site de la mairie.

Lors du forum des associations de Chevreuse, le samedi 9 septembre, un stand de la mairie sera également présent pour toute aide à ce sujet.

<https://www.chevreuse.fr/fr/>

- Aide de la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse :

Comme chaque année, une aide pour les jeunes de Saint-Rémy est proposée.

Pour cela, vous devez vous rendre à la Noria, ou au stand de la Noria lors du forum des associations de St Rémy, le dimanche 10 septembre (avec pièce d'identité de l'enfant et justificatif de domicile) et nous faire parvenir le coupon.

- Aide de la ville de Magny-les-Hameaux :

Le club accepte les coupons PALM.

<https://magny-les-hameaux.fr/services-et-demarches/actions-sociales/le-passeport-loisirs-magnycois-palm>

- Aide de l'employeur :

Certaines entreprises prennent en charge toute ou une partie de l'adhésion de l'employé, et/ou des enfants de celui-ci.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre employeur.

Une facture du club est alors demandée par l'entreprise ; celle-ci est téléchargeable directement par l'application MonClub (une notice sera envoyée par mail à ce sujet).